Bonjour à tous,

Nos modalités d'inscriptions aux activités changent in mais pas de panique, si vous n'y arrivez pas ou avez des difficultés a , des permanences seront assurées du 15 au 26 septembre à la Maison Pour Tous :

Lundi de 16h à 19h Mardi de 9h à 12h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 20h

Jeudi de 9h à 12h

Vendredi de 9h à 12h

Vous pouvez également nous appeler au 04 71 02 45 69 (demandez Laurie) si ce message n'est pas assez clair.

Au-delà du 26 septembre, ne vous inquiétez pas, un accompagnement sera assuré à la demande.

Modalités d'inscriptions :

Pré inscriptions à partir du 6 septembre lors des journées portes ouvertes de 9h à 12h (attention ces pré-inscriptions ne donnent pas de priorités pour les inscriptions définitives qui devront être faites en ligne). Une démonstration de la plate forme est prévue pour vous faciliter la démarche.

Du 8 au 13 septembre : ce sont les séances d'essai. A partir du 13 septembre, les inscriptions en ligne aux activités seront ouvertes.

Au préalable, vous pouvez dès maintenant créer votre espace sur le site https://www.citoyens.agglo-lepuyenvelay.fr bttps://www.citoyens.agglo-lepuyenvelay.fr https://www.citoyens.agglo-lepuyenvelay.fr https://www.citoyens.

Dans la catégorie Brives-Charensac, choisissez bien Maison Pour Tous puis votre catégorie (Brivois, non Brivois, Travaillant à Brives).

Un justificatif de domicile sera demandé obligatoirement pour tous les comptes (même pour des activités adultes). Documents facultatifs : attestation CAF ou MSA et attestation employeur pour les personnes travaillant à Brives (attention sans ces justificatifs, les tarifs maximum seront appliqués pour le centre de loisirs)

N'oubliez pas de créer les membres de votre famille qui pratiqueront des activités à la Maison Pour Tous ou à la cantine et aux activités périscolaires.

Cette étape est soumise à validation de notre part. Nous vous rappelons que la Maison Pour Tous est fermée du 2 août au 25 août. Il n'y aura donc pas de validation pendant ces 3 semaines.

Si vous avez des difficultés pour cette étape, contactez-nous, nous essaierons de vous aider avai	ηt
le 13 septembre.	

En ce qui concerne les inscriptions au centre de loisirs, celles-ci continueront de la même manière jusqu'aux vacances de Toussaint.

L'équipe de la Maison Pour Tous.